

LA MAÎTRISE DE LA VIOLENCE EN RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNE SPÉCIALITÉ FRANÇAISE À L'ÉPREUVE DES FAITS

PAR

JEAN-JACQUES PATRY (*)

Alors que les troupes américaines connaissent les aléas de la transition en Iraq, après une victoire militaire éclatante, la France mène aussi une campagne majeure en République de Côte d'Ivoire (RCI) dans des circonstances difficiles. La présence française, concrétisée par le dispositif « Licorne » a pu contribuer, pour l'instant, à enrayer la montée aux extrêmes d'une guerre civile, dont on a bien vu les effets dans les régions voisines. Le propos de cet article est de montrer le lien direct entre le déploiement des forces pour assurer une campagne de « maîtrise de la violence » et les manœuvres politiques qui ont pu être pilotées en s'appuyant sur cette présence. Il s'agit là d'un savoir-faire développé par les armées françaises et qui est internationalement reconnu.

LES OPÉRATIONS DE MAÎTRISE DE LA VIOLENCE

Le dilemme guerre ouverte ou inaction politique

Il faut remonter au milieu des années 1990 pour comprendre comment les forces françaises en sont arrivées à concevoir le « mode opératoire » (1) que constituent les opérations de « maîtrise de la violence ». À l'issue de la Guerre froide, les premiers engagements en ex-Yougoslavie sous l'égide de l'ONU enfermaient les unités de l'armée de terre dans un piège mortel, dont les événements de Sarajevo de juin 1995 furent les mâchoires. Jusque-là, les armées étaient accoutumées à s'entraîner pour des opérations militaires classiques, donc à travailler conformément à une logique d'emploi des armes, dans le cadre connu des lois de la guerre. Certains détachements étaient aussi mis à disposition de l'ONU pour des opérations de maintien de la paix pour lesquelles l'emploi de la force n'était nullement nécessaire du fait de l'accord préalable des parties « invitantes » et de l'obligation de « neutralité »

(*) Maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS, Paris, France).

(1) Un mode opératoire se définit comme « une manière générale de combiner des actions des forces terrestres sur un théâtre d'opérations pour atteindre le ou les objectifs fixés au niveau stratégique », TTA 106, CDES, Paris, 2003.

faite aux Casques bleus. Dans ce dernier cas, les unités déployées n'avaient de « militaires » que le nom, puisqu'elles ne disposaient que d'armements individuels pour les cas, restrictivement interprétés, de légitime défense. Cette impasse technique entraînait une conséquence politique majeure quand l'une des parties refusait de respecter ses engagements : soit les autorités gouvernementales françaises autorisaient l'emploi classique de la force et nous entrions *de facto* en guerre en méconnaissance du mandat politique ; soit elles l'interdisaient et se condamnaient à ne rien faire, puisque le seul instrument en mesure de faire pression sur les belligérants pour appliquer le mandat de l'ONU demeurait impuissant et non crédible.

Il a fallu du temps pour concevoir une réponse militaire concrète à une question simple : comment obliger un acteur de guerre à appliquer la volonté internationale sans pour autant entrer en guerre avec lui ?

Une réponse doctrinale : remplacer la destruction d'un adversaire par l'étouffement de la stratégie de violence d'un belligérant

La nature des opérations de maîtrise de la violence diffère notablement de celle des opérations de guerre classique. Dans ce dernier cas, une force armée cherche à détruire la source de la puissance politique de l'Etat ou de l'entité à laquelle elle est confrontée. En portant atteinte à ce que l'on nomme ainsi le « centre de gravité » ennemi, elle l'obligera à cesser le combat ou le détruira purement et simplement en mettant fin à son existence politique (cas des campagnes *Enduring Freedom* et *Iraqi Freedom*). En maîtrise de la violence, la France n'est pas partie à une guerre. Elle agit en tiers au conflit et n'a donc pas d'ennemi.

Par conséquent, les forces armées ne sont pas autorisées à menacer le centre de gravité des belligérants qui refusent d'honorer les engagements auxquels ils ont souscrits précédemment auprès de la communauté internationale. Elles vont donc s'en prendre à la stratégie de violence de l'acteur récalcitrant. A cette fin, elles étouffent sa liberté d'action en éliminant toute possibilité de recours aux armes contre les populations ou les autres factions. Des contrôles plus ou moins intenses vont ainsi être exercés par des modes d'action militaires précis sur le théâtre, pour limiter la libre disposition de l'armement et des forces de cet acteur, la possibilité qu'il a de manipuler les foules, sa faculté d'aller et venir sur l'ensemble du théâtre. En parallèle, les forces françaises participent à la normalisation de la vie publique sur zone, en appuyant ou en soutenant les organisations internationales ou non gouvernementales dans l'aide aux populations et le rétablissement des infrastructures vitales. Enfin, elles chercheront à acquérir une certaine maîtrise de l'information pour entraver les campagnes de désinformation ou d'endoctrinement des adversaires au règlement du conflit et parvenir à l'application du mandat international dont elles ont la charge.

Dans le mode opératoire « maîtrise de la violence », les éléments suivants apparaissent clairement. Tout d'abord, la force armée n'est pas chargée de réaliser l'effet décisif sur le théâtre d'opération : elle intervient en appui ou en soutien des responsables du règlement politique du conflit, qui sont les décideurs et les diplomates nationaux et internationaux. Dans ce cadre, les unités françaises utilisent la force, le cas échéant, pour mettre en œuvre les dispositions contenues dans le mandat international ou les accords signés par les partis au conflit : cet usage est « impartial », en ce sens qu'il sanctionne les comportements déviants de chacune des parties à l'égard de ces instruments. Il ne peut y avoir de glissement accidentel d'une opération de maîtrise de la violence vers une opération de guerre : si la première mène à une impasse, ce sera aux autorités gouvernementales françaises d'en tirer les conséquences et de prendre la décision politique de retrait du contingent français ou du passage en mode opératoire « coercition », lequel fait entrer la France de plain-pied comme acteur du conflit et non plus en tiers partie. Dernier élément d'importance, les forces françaises, en action autonome ou en coalition, doivent disposer d'une supériorité militaire technique incontestable sur les différents partis, sans quoi la maîtrise de la violence n'est pas possible.

Finalement, l'adoption de ce mode opératoire par l'armée de terre en 1999, fut suivie par son adoption, en 2001, au niveau inter-armées sous la forme d'une « option stratégique » supplémentaire offerte aux autorités politiques françaises pour la gestion des crises et conflits (2). Ce bref rappel étant fait, il sera plus facile de comprendre la manœuvre française en Côte d'Ivoire.

LA CÔTE D'IVOIRE ET LA MARCHE VERS LE CHAOS CIVIL

Les causes de la guerre civile

La guerre civile a fait l'objet de plusieurs ouvrages, qui explorent en détail les causes et identifient les acteurs qui ont abouti à cette situation délétère (3). Ne seront rappelées dans cet article que les quatre raisons principales du conflit, dont la conjonction a accéléré la marche vers le chaos (4).

(2) Instruction 1000, *Doctrine interarmées d'emploi des forces en opérations*, Section 3, EMA, Paris, septembre 2001, p. 13. L'option stratégique est construite à partir de l'option politique retenue par les autorités gouvernementales et l'état final recherché en fin d'engagement. Elle s'exprime par une mission confiée aux forces armées : *ibid.*, p. 11.

(3) Pour une vision politique de la montée de la crise dans la durée, cf. Alban Alexandre COULIBALY, *Le système politique ivoirien*, L'Harmattan, Paris, 2002, 174 p. Les dimensions socio-politique et économique du drame ivoirien sont analysées par Georges PHOTIOS-TAPINOS / Philippe HUGON / Patrice VIMARD, *La Côte d'Ivoire à l'aube du XXI^e siècle : défi démographique et développement durable*, Karthala, 2002, 498 p.

(4) Pour disposer d'une bonne introduction à l'étude de la guerre civile en Côte d'Ivoire, cf. Richard BANEGAS, « La Côte d'Ivoire en guerre : les enjeux d'une crise régionale », *Questions internationales*, n° 3, septembre-octobre 2003, pp. 91-100. Ce dernier présente plusieurs tableaux concernant les acteurs et contient

Figurent en premier lieu la grande diversité de peuplement du pays et le poids important des étrangers. Ces derniers, attirés par la prospérité économique suivant la décolonisation, ont fait souche sur place. Pendant les années d'expansion et avec le savoir-faire et le prestige politique de Félix Houphouët-Boigny, chaque groupe a pu trouver sa place en dépit de tiraillements intercommunautaires. Cependant, avec les réformes économiques exigées par le FMI et la fin des mécanismes de stabilisation des cours des matières premières, la récession s'est installée au début des années 1990. Deux problèmes ont servi à la mobilisation communautaire actuelle : celui de la propriété agraire mal définie, en raison du principe antérieurement en vigueur selon lequel la terre appartenait à celui qui la travaillait ; celui du chômage urbain, notamment au sein de la jeunesse.

L'économie n'aurait pu entraîner seule le pays dans la guerre civile sans une lutte acharnée pour le pouvoir des successeurs du « Vieux ». La manière dont le Président Bédié a fait concevoir et utiliser politiquement le principe d'« ivoirité » pour écarter de la course à la présidence Alassane Ouattara, ancien Premier ministre d'Houphouët-Boigny, est bien connue. Malheureusement, tous les chefs de l'exécutif qui se sont succédé après le coup d'Etat contre le Président Bédié (le général Gueï et l'actuel Président Gbagbo) ont repris à leur compte le thème identitaire, qui est devenu une manière de protéger un pouvoir précarisé à l'extrême (5). Par voie de conséquence, leurs opposants ont fait de même.

De plus, le tissu étatique et institutionnel achevait de se déliter. L'administration désorganisée n'était plus en mesure de remplir ses missions de service public hors des centres urbains importants. Plus grave, l'ethnicisation avait gagné les rangs des services de sécurité et des forces armées, devenant des instruments à accaparer dans la conquête du pouvoir, puis à épurer une fois la victoire acquise.

Les mêmes causes engendrant toujours les mêmes effets, la désorganisation étatique ivoirienne appelle un regain d'intérêt des voisins pour ce pays. Les autorités gouvernementales ont accusé deux Etats de fomenter des rébellions et de créer des troubles : le Burkina Faso, pays dans lequel se sont réfugiés un certain nombre de cadres militaires ivoiriens après l'éviction du général Gueï ; le Liberia de Charles Taylor, toujours prêt à exporter une partie de ses bandes armées vers la partie ouest de la Côte d'Ivoire. Des menées libyennes ont aussi été dénoncées. Dans le cas du Burkina Faso, le contentieux entre les deux pays est attisé par le sort des Burkinabés en RCI.

une bibliographie complémentaire très utile. Un dossier complet est également disponible sur le site Internet de *Courrier international*, lequel renvoie à de nombreux articles au jour le jour et à des sites Internet des différents protagonistes de la guerre civile.

(5) Cf. à ce sujet le témoignage d'un « praticien » des gouvernements africains de la zone francophone : général Jean NORLAIN, « France-Afrique : difficiles retrouvailles », *Géopolitique africaine*, n° 10, avril 2003, pp. 81-94 (notamment p. 86).

Après le coup d'Etat du 24 décembre 1999, puis l'élection mouvementée de Laurent Gbagbo en juillet 2000, il ne restait que la présence française comme dernier ancrage stable hérité de la période précédente (6). Cette dernière pèse lourd en RCI en raison des 17 000 résidents sur place et à cause du rôle économique joué par les entreprises françaises (ces dernières fournissent la moitié des recettes fiscales du budget ivoirien, assurent près du quart du produit intérieur brut national et continuent à verser régulièrement des salaires). Cela explique l'existence d'une des dernières bases permanentes en Afrique (7), depuis l'allègement du dispositif français à la fin des années 1990 et son remplacement par le programme international RECAMP (8).

Les événements militaires et leurs conséquences

Le 19 septembre 2002, environ 750 hommes, parmi lesquels figurent d'anciens militaires en exil, prennent d'assaut plusieurs installations administratives et militaires dans la capitale économique Abidjan, dans les villes de Korhogo (nord-est du pays) et Bouaké (centre routier important au centre de la RCI). Les combats sont meurtriers et aboutissent à plusieurs centaines de victimes civiles (tués et blessés) et à l'assassinat de personnalités ivoiriennes de premier plan.

Vont s'ensuivre plusieurs semaines d'opérations. D'abord dans la capitale, avec la chasse aux mutins et à ceux qui sont supposés les protéger : ainsi, seront mis à sac des quartiers d'étrangers, notamment les Burkinabés. En province, les Forces armées de Côte d'Ivoire (FANCI) reprennent momentanément le contrôle de Bouaké, mais peu à peu perdent toutes les villes du Nord dans lesquelles la rébellion s'est installée. Au massacre de 60 gendarmes loyalistes et d'une partie de leur famille répondent l'exécution sommaire de prisonniers et des exactions contre des villages « rebelles ». La partie Ouest du pays s'enflamme à son tour et les villes de Man, de Grabo, de Dadané et quelques autres sont abandonnées ou conquises par de nouvelles factions employant des bandes armées libériennes dans leurs rangs. A la fin du mois de novembre 2002, les conséquences politiques de ces opérations militaires sont mortelles pour la Côte d'Ivoire.

Sur le plan humain, aux victimes civiles déjà mentionnées s'ajoutent les flots de déplacés fuyant leur domicile de crainte de représailles « ethniques ».

(6) Une étude très détaillée de la période septembre 2002-mars 2003 est présentée par Claudio GRAMIZZI / Matthieu DAMIAN, *La crise ivoirienne : de la tentative de coup d'Etat au gouvernement de réconciliation nationale*, Dossier du GRIP, Bruxelles, 2003, 49 p.

(7) Après la fermeture des installations en Centrafrique, les dernières bases françaises se trouvent à Djibouti, au Gabon et au Sénégal.

(8) Le programme Recamp (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) consiste à financer des stocks d'équipements prépositionnés pour des unités de « Casques blancs » de l'Union Africaine ou de la CEDEAO, ainsi qu'un centre de formation aux opérations de maintien de la paix en Côte d'Ivoire, à Zambakro. La MICECI, la force de la CDEAO en Côte d'Ivoire, déployée depuis mars 2003, est armée et équipée dans le cadre de ce programme.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estime leur nombre à environ un million (entre 600 000 et 800 000 en provenance du nord ou du centre du pays et 300 000 de l'ouest). Beaucoup d'étrangers cherchent à regagner leur pays (500 000 personnes selon l'ONU).

Sur le plan géographique, l'irréparable est arrivé : le pays est divisé en deux parties, le long d'une ligne de cessez-le-feu péniblement négociée par la CEDEAO le 17 octobre, entérinant de fait une fracture entre les populations du nord et du sud.

Sur le plan psychologique, c'est encore plus grave, car la fracture est ouverte dans toutes les têtes et ne se refermera plus avant longtemps. Le voisin d'hier est devenu suspect, voire hostile. Le salut individuel paraît maintenant résider dans la mobilisation des uns contre les autres.

Sur le plan politique, de nouveaux acteurs apparaissent. Ainsi, les rebelles cherchent à se transformer en mouvement politique légitime. C'est le cas du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI). Dans les premières semaines, les revendications catégorielles des militaires mutins sont noyées dans une revendication de politique générale anti-Gbagbo favorable à de nouvelles élections. Une organisation civile se constitue avec, à sa tête, d'anciens alliés de l'actuel Président : Guillaume Kigbari Sorot et Louis-André Dacoury-Tabley. Disposant de ressources financières, le MPCI cherche à recruter localement dans la population du centre et du nord et tente de mettre en œuvre une administration parallèle pour gérer les problèmes de sécurité. A l'ouest, à l'inverse, c'est un chaos grandissant : les deux mouvements apparus en novembre 2002, le Mouvement pour la justice et la paix (MJP) et le Mouvement populaire du grand ouest (MPIGO), ne disposent d'aucune structure politico-militaire solide et sont impuissants à entraver les exactions des bandes libériennes, initialement alliées.

LES FORCES FRANÇAISES : DE L'EVACUATION
DES RESSORTISSANTS A LA PARTICIPATION
AU RÈGLEMENT POLITIQUE DU CONFLIT

Dans un tel environnement, la présence des forces françaises a été le seul élément de stabilité sur lequel les initiatives nationales et internationales ont pu s'ancrer.

La sécurité des ressortissants

Au départ, Paris ne souhaite pas intervenir dans les affaires intérieures du pays et n'a absolument pas l'intention de répondre favorablement à la demande d'activation du Traité de défense de 1962 formulée par le gouvernement ivoirien. Toutefois, il faut éviter que des ressortissants français ou étrangers ne soient menacés ou pris en otages.

La première mission des forces françaises consiste à engager les opérations de sécurisation et d'évacuation des ressortissants, alors qu'il faudra plusieurs semaines pour monter en puissance. D'emblée, avec les 500 hommes disponibles sur zone, plus un renfort de 150 hommes en provenance du Gabon (9), un premier dispositif est jeté sur Yamoussoukro, la capitale administrative du pays. L'aéroport servira de base de recueil pour les différentes évacuations entreprises depuis Bouaké. Celles-ci commencent dès le 24 septembre par l'Académie internationale chrétienne. 200 personnes sont évacuées à la demande des Américains. Les 26 et 27, c'est au tour de la ville elle-même de voir partir 2 100 personnes. Le 29, plus au nord, les forces françaises et un petit détachement américain saisissent l'aérodrome de Korhogo et extraient 370 ressortissants français ou étrangers. En certaines occasions, des accrochages ont lieu avec les rebelles qui tentent de tirer parti du dispositif français contre les loyalistes ou attaquent les contingents.

Le gel de la situation militaire

Cependant, très rapidement, Paris, comme d'ailleurs l'ensemble de la communauté internationale et les chefs d'Etat voisins de la région, a condamné la rébellion et la tentative de coup d'Etat. Le dispositif français s'établit en bouchon entre Bouaké et Abidjan. Il contribue à stopper net la progression des insurgés. Les forces françaises se trouvent dans une position délicate à l'égard des forces loyalistes du gouvernement, lesquelles entendent utiliser leurs quelques atouts restant pour contre-attaquer (hélicoptères d'attaque MI-24) et sont parfaitement libres de le faire en tant qu'armée régulière dans un Etat souverain. C'est la raison pour laquelle la diplomatie française n'aura de cesse de forger au plus vite un mandat international, avec lequel les troupes pourront agir en tant que tiers au conflit et non pas comme alliées supposées des uns ou des autres (10).

(9) Le dispositif permanent de Côte d'Ivoire est confié aux 43^e bataillon d'infanterie de marine (43^e BIMA). Le séjour est de deux ans. Il est complété par une compagnie tournante venue se familiariser avec l'Afrique pour une période de quatre mois. Lors des événements de septembre 2002, le BIMA est renforcé par une compagnie du 1^{er} RCP venue du Gabon. Il agit avec des éléments du 21^e RIMA de Fréjus et du 1^{er} RIMA d'Angoulême. Initialement, on compte à peine cinq compagnies en volume, soit un peu plus de 500 hommes. Un mois plus tard 1 000 hommes seront disponibles et 3 000 seront déployés en février 2003. En septembre, le volume global des forces françaises en Côte d'Ivoire est voisin de 4 000 hommes dotés de 850 véhicules divers et de 350 blindés légers. L'armée de terre dispose aussi d'un détachement ALAT de neuf *Gazelle* équipées pour l'observation, la lutte antichars et l'appui protection et sept *Puma* de transport, indispensables pour la mobilité intra-théâtre. Opèrent également des éléments de l'armée de l'air : deux *Transall* et un *Casa* de transport, un hélicoptère *Fennec*. La Marine nationale fournit un transport de chaland de débarquement et un appareil de patrouille maritime *Breguet Atlantique*. Le tout est dirigé par un Poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT) armé par une centaine d'hommes. Un détachement de logistique (DETLOG) est activé depuis février 2003 pour compléter la base de soutien « vie inter-armées » de Port-Bouët. Enfin, des capacités additionnelles peuvent être projetées de métropole et des autres bases africaines (l'armée de l'air dispose, en cas de besoin urgent, de *Mirage F1* d'attaque à N'djamena).

(10) Ce sera chose faite par l'adoption de la Résolution 1464 des Nations Unies du 4 février 2003, laquelle confie aux forces françaises le mandat de soutenir la future MICECI de la CEDEAO et de prévenir toute déstabilisation de la RCI.

Sans la présence des forces françaises qui ont contribué à figer l'évolution militaire sur le terrain, toutes les tentatives de médiation collectives ou bilatérales par des chefs d'Etat voisins n'auraient pu aboutir. L'accord de cessez-le-feu signé sous l'influence des médiateurs de la CEDAO, le 17 octobre, est presque immédiatement applicable parce que les contingents français sont déjà sur place, en attendant qu'une force ouest-africaine de maintien de la paix ne soit montée pour assurer la relève.

En outre, et en dépit des vicissitudes rencontrées, la diplomatie française n'aurait pas pu être aussi dynamique et disposer de la marge de manœuvre nécessaire pour mener à bien la rencontre de Linas-Marcoussis, sans la présence active du dispositif « Licorne ».

Enfin, et c'est une fonction qui n'apparaît pas suffisamment, la présence française empêche les parties en conflit de penser l'emporter militairement à court terme. Or, dans la phase initiale d'une guerre civile, quand les potentiels militaires et paramilitaires des uns et des autres montent en puissance avec la mobilisation locale, l'exaltation patriotique et les aides extérieures, chacun peut espérer vaincre, engageant par là une spirale de violence infernale et une montée aux extrêmes dont on connaît les résultats. Pour l'heure, « Licorne » évite que ne soit prélevé, par les belligérants, un trop lourd tribut sur les populations civiles.

L'URGENCE PASSÉE, LES FORCES FRANÇAISES CONTRIBUENT AU RÈGLEMENT DU CONFLIT

Le gel de la situation militaire ne peut aucunement préjuger de la fin du conflit. C'est un long travail international de négociation entre les parties qui commence, faisant intervenir les Etats de la CEDEAO et de l'Union Africaine, les Nations Unies et quelques grands ténors africains.

Il faut d'abord créer les conditions du dialogue entre les différents protagonistes. Après l'accord de cessez-le-feu, matérialisé par une ligne de séparation de fait entre le MPCJ et le gouvernement ivoirien, les négociations politiques commencent sur l'un des problèmes-clefs, celui du partage du pouvoir et du consensus politique vers la transition. Les accords de Linas-Marcoussis négociés du 15 au 24 janvier 2003, endossés par le sommet des chefs d'Etat africains des 25 et 26 janvier, forment le cadre général du règlement (11).

(11) Ces accords entérinent la création d'un gouvernement de réconciliation nationale confié à la direction d'un Premier ministre qui ne pourra se présenter aux prochaines élections de 2005. La mission principale du gouvernement est de préparer le retour à la paix en mettant fin à l'insécurité et en relançant un processus de normalisation institutionnelle. Le document concerne huit domaines d'action : application de la législation en vigueur pour la nationalité ; régime électoral ; modification de la Constitution pour l'élection à la présidence ; régime transitoire de propriété foncière pour les étrangers ; médias ; droits et libertés individuelles ; redressement économique. Une place importante est réservée au regroupement, à la démobilisation et à la reconversion des parties.

Déjouer les tentatives d'approche militaire indirecte ou de stratégie indirecte

Il est évident qu'à l'occasion de la préparation des négociations, chacun essaie d'obtenir des avancées sur le terrain par des opérations militaires d'infiltration ou de contre-attaque. Ainsi, pendant la période de médiation de la CEDEAO, les rebelles contournent par l'Ouest du pays le dispositif français, bloquant l'accès vers Abidjan et occasionnant des incidents avec les forces « Licorne ». De même, immédiatement après les accords de Linas-Marcoussis, les autorités gouvernementales ivoiriennes ont acquis pour près de 100 millions de dollars d'armements et ont recruté des mercenaires, tandis que les différents mouvements des « forces nouvelles » (12) mobilisent localement de jeunes combattants.

Tout le travail des forces françaises, pendant cette période, a consisté à maintenir une surveillance accrue de la ligne de cessez-le-feu par un dispositif décentralisé de postes de contrôle et de patrouilles, appuyé par une réserve générale d'intervention aéromobile (13).

Parallèlement aux actions militaires, les belligérants tentent de faire pression sur le gouvernement français par l'usage de stratégies indirectes bien connues, que sont la manipulation des foules et la propagande. A cet égard, la politique la plus active a été menée par les autorités ivoiriennes elles-mêmes. Au lendemain de la signature des accords de Linas-Marcoussis, des mouvements « spontanés » de la population sont organisés par les « Jeunes patriotes » d'Abidjan pro-Gbagbo, qui s'opposent à l'entrée dans le gouvernement de réconciliation nationale des membres de l'ex-rébellion, devenus ministres de l'Intérieur et de la Défense (véritables postes-clefs du gouvernement). En dehors des échauffourées contre les étrangers et des menées anti-françaises (attaque des symboles économiques et culturels à Abidjan et manifestation d'hostilité contre de Villepin en visite officielle), le siège est mis par la foule devant les installations du 43^e BIMa. Il faudra tout le sang froid des personnels de la base et une pratique dynamique de l'« action indirecte » sur les commandants des forces armées et de la sécurité pour calmer une situation qui aurait pu dégénérer par accident. De plus, la base offrant de substantielles opportunités de travail et de revenus aux locaux, il n'était pas dans l'intérêt des uns et des autres d'aller vers le drame.

(12) Les « Forces nouvelles » rassemblent le MPCJ, le MPIGO et le MJP. En fait, il s'agit d'un qualificatif commun et non pas d'une organisation structurée. Les forces françaises évaluent l'ensemble des mouvements d'opposition armés à environ 6 000 combattants. Le MPCJ est le plus puissant et le mieux structuré. Le MPIGO comprend quelques centaines d'irréguliers dans la région de Man. Le MJP est adossé à la frontière libérienne (région de Danané). A titre de comparaison, les FANCI étaient estimées à 18 000 hommes en septembre 2002, dont 8 000 gendarmes. Il convient d'y ajouter la garde présidentielle forte de 1 100 hommes environ. Plusieurs milliers de jeunes volontaires (3 000 ?) ont été recrutés depuis la rébellion par le gouvernement.

(13) Il existe trois Groupements tactiques inter-armes (GTIA). L'un, au sud, rassemble 12 % de la force; un autre, à l'ouest, 31 %; enfin, celui du centre, 20 %. « Entre palabres et dissuasion », *Terre Magazine*, n° 147, septembre 2003, pp. 34-41.

A l'inverse, la propagande médiatique haineuse est une vraie difficulté. Une partie de la presse de la zone sud favorable au FPI et à la présidence actuelle (14) alimente des campagnes xénophobes antiburkinabé, anti-« diou-las » (en fait tout ce qui ressemble de près ou de loin à un habitant du nord ou de l'ouest) et antifrancophones. Ces messages entretiennent une tension permanente et une mobilisation qui entraîne nécessairement des dérapages, comme la constitution de milices illégales, s'attaquant aux personnalités jugées hostiles à la politique gouvernementale ou comme l'assassinat du journaliste de RFI Jean Hélène.

Soutenir les programmes de retour de la confiance entre ex-belligérants

En dépit de ces difficultés, les ex-belligérants se sont progressivement trouvés enserrés dans un réseau d'obligations internationales les incitant à mettre en œuvre les accords politiques signés en France. Les forces françaises vont jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la dimension « sécurité », sans laquelle l'ensemble des accords ne peut être appliqué.

Le règlement politique de la guerre civile ivoirienne s'appuie aujourd'hui sur trois cadres complétant celui de Linas-Marcoussis.

D'une part, la mise en œuvre effective de la décision du 29 septembre 2002 de la CEDEAO, de constituer une force africaine de maintien de la paix, la Mission de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest en Côte d'Ivoire (MICECI), composée d'un peu plus de 1 300 hommes provenant de quatre pays francophones (Bénin, Niger, Sénégal, Togo) et d'un pays anglophone (Ghana) et commandée par un officier général sénégalais. Sa mission consiste à relever les unités françaises sur la ligne de cessez-le-feu et à faire appliquer le contenu des accords de janvier 2003. La passation de commandement a eu lieu le 29 mars 2003.

D'autre part, les Nations Unies ont été sollicitées pour couvrir de leur autorité l'application des accords entre parties ivoiriennes. La Résolution 1479 du 13 mai 2003 crée la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI). Contrairement à la MICECI, il ne s'agit pas d'une force de maintien de la paix, mais d'une mission d'information de l'ONU et de liaison entre les parties pour appliquer les accords politiques. Elle est composée de 26 officiers de liaison, avec une possibilité de renfort de 50 autres. Elle rapporte directement au Représentant spécial du Secrétaire général sur place, l'Américain William Swing.

Enfin, le processus d'Accra est le cadre dans lequel se poursuivent les négociations politiques pour l'application des accords de Linas-Marcoussis,

(14) Le Front populaire ivoirien (FPI), le parti dirigé par Laurent Gbagbo dispose de la radio et télévision d'Etat. Plusieurs journaux épousent la cause du FPI en s'en prenant surtout au parti d'Alassane Ouattara, le Rassemblement des républicains (RDR), dont *Notre Voix* et *Fraternité Matin*.

notamment sur les délicates questions de la constitution du gouvernement de réconciliation nationale et de la délégation de pouvoirs conférée par le Président Gbagbo au Premier ministre Seydou Diarra. Le gouvernement étant formé en mars 2003 et le décret de délégation promulgué en avril, l'application des premières mesures de normalisation pouvait commencer dans le domaine de la sécurité.

A la suite d'un accord d'arrêt total des hostilités signé par les FANCI et l'aile militaire du MPCI, le 3 mai 2003, un centre opérationnel tripartite a été mis en place le 23 juin avec des éléments FANCI, Forces nouvelles et « forces impartiales » regroupant la MICECI et « Licorne ». Installé à Bangolo, il permet d'assurer la poursuite de la mission de démilitarisation de la zone ouest, entamée en mai conjointement par les trois forces, afin de réduire la menace des bandes prédatrices étrangères opérant sur la frontière libérienne.

Un autre PC tripartite a ensuite été créé à Bouaké, au centre du pays pour mener à bien l'installation des premiers sites de regroupement et désarmement des ex-belligérants. Il s'agit maintenant de faciliter l'instauration, dans le centre du pays, d'une « zone de confiance » de 50 km de large sur 250 km de long, qui doit permettre d'instaurer un minimum de transparence pour l'application des mesures de regroupement et de désarmement, jusqu'à ce que soit écarté tout risque de reprise des combats. Ce travail est très long et se heurte à de nombreuses réticences. La présence de la MICECI et de « Licorne » est donc obligatoire pour éviter toute mauvaise surprise aux uns et aux autres pendant la montée en puissance de ce programme.

Enfin, les patrouilles et la surveillance organisées par la MICECI et « Licorne » permettent d'éloigner le spectre du pillage dans de nombreux villages de RCI et de conforter le désir des populations locales de rester sur place.

CONCLUSION

Après un peu plus d'un an d'activation du dispositif « Licorne », le bilan n'est pas négatif. Militairement, au moins, la situation n'a pas empiré. Certes, les difficultés politiques demeurent vives et le processus de désarmement n'est pas encore irréversible. Toutefois, « Licorne » ne visait pas à régler le conflit politique, mais à mettre un terme aux stratégies de violence de haute intensité que n'aurait pas manqué d'occasionner son absence. De ce point de vue, c'est plutôt une réussite.

En effet, dans les opérations de maîtrise de la violence, on n'attend pas de l'outil militaire qu'il emporte la décision, comme il le ferait dans une opération de coercition. Cette décision s'obtient par d'autres moyens (économique, politique et diplomatique). Néanmoins, la présence de la force contri-

bue à réduire la tension et favorise un dialogue politique qui se poursuit vaillamment que vaillent entre Ivoiriens, avec l'aide des organisations internationales.

Avec « Licorne » en soutien, la MINUCI est en mesure d'observer et de rapporter les faits à la communauté internationale. La MICECI dispose des éléments matériels pour remplir sa mission de surveillance et de mise en application des accords internationaux signés par les parties. Les organisations non gouvernementales et internationales peuvent travailler dans un pays où l'économie est ébranlée, afin d'éviter un désastre humanitaire. L'Union européenne n'a pas ajourné ses aides à la RCI et les grands opérateurs économiques sont toujours en place, en attendant que la situation politique se dénoue.

La prochaine étape consistera maintenant à augmenter le volume du contingent d'Afrique de l'Ouest et à affiner sa capacité à prendre en compte l'ensemble de la mission, peut-être dans un cadre élargi aux Nations Unies.

En effet, « Licorne » pèse lourdement sur les forces françaises. D'une part, cette campagne n'a pas été sans prélever un coût humain : des militaires français ont été blessés, d'autres ne sont pas revenus. Même si les pertes n'ont aucune commune mesure avec celles enregistrées en Iraq, elles n'en restent pas moins vivement ressenties (15). D'autre part, les opérations de maîtrise de la violence sont exigeantes, longues et dispendieuses. La présence française en ex-Yougoslavie l'illustre parfaitement. L'enjeu pour l'institution de la défense consiste maintenant à remonter la pente de dix années de réduction de format et de vieillissement des équipements pour se moderniser et rester une force opérationnelle crédible dans un proche avenir. Or, la fenêtre budgétaire actuellement ouverte se refermera vite, compte tenu des autres besoins légitimes de la nation. Les opérations de maîtrise de la violence ne peuvent obérer les potentiels pour les autres types d'opérations dont on voit la nécessité depuis le 11 septembre.

Néanmoins, en RCI, les forces françaises ont confirmé la validité et la crédibilité de leurs concepts et doctrine d'emploi. Elles ont, jusqu'à maintenant, accompli leurs missions dans un sens favorable au règlement de ce conflit interne. Il n'est pas inutile de rappeler, que dans le bestiaire imaginaire, la licorne est un animal fabuleux et bienfaisant, dont la corne magique est réputée guérir des maux les plus graves. Puisse-t-il en être ainsi en République de Côte d'Ivoire !

(15) Début octobre 2003, les pertes françaises en Côte d'Ivoire s'élevaient, selon le ministère de la Défense, à un blessé à Man le 1^{er} décembre 2002, neuf blessés à Duékoué le 6 janvier 2003 ; deux blessés dans la même région le 21 janvier ; un blessé à l'ouest du lac Kossou ainsi que deux tués le 25 août. Ces accrochages ont eu lieu dans la partie ouest du pays et correspondent à l'état de désorganisation avancée de la région dans laquelle opèrent des bandes non réellement contrôlées.